

GAME OF THRONES EN HAINAUT : L'inclassable

Le territoire de Roux

par Laurine Robert et Laurine Robert



Au cours de notre vie, nous sommes tous confrontés à des éléments du passé, sans en avoir réellement conscience. Parfois l'histoire se manifeste à nous grâce à une trace, un vestige, un monument qui témoigne d'un style, d'une période, d'un événement. Cependant, beaucoup de territoires n'ont pas cette chance. Chez eux, l'histoire n'a pas, ou peu, laissé d'empreintes. Ils n'en sont pas moins, eux aussi, chargés d'une histoire riche et diversifiée comme toute la province du Hainaut. Pour rendre hommage à cette histoire plus subtile, moins loquace et moins tape à l'œil, nous nous sommes arrêtées dans la ville de Roux et nous nous sommes posées la question suivante : quels événements a vécus ce petit territoire inconnu?

Roux en guerre contre César

L'histoire de Roux est intimement liée à celle de Jumet qui est peuplé depuis environ 110 avant notre ère par une tribu nommée les Aduatuques. Les Aduatuques sont célèbres pour avoir farouchement résisté aux Romains. L'origine de ce peuple est incertaine, car bien que leur nom ait une consonance celte, Jules César les décrit comme un peuple germanique. En 57 avant notre ère, ils sont battus alors qu'ils tentent de porter secours aux Nerviens lors de la bataille de la Sambre contre les Romains. Arrivés trop tard, ils se réfugient dans un *oppidum*, fortification de type celtique. César les bat et vend les survivants comme esclaves. Ces événements sont décrits par César dans son ouvrage *La Guerre des Gaules*. Mais bien entendu, cet ouvrage est à lire avec distance : au-delà de son utilité historique, ce récit est un moyen pour César de véhiculer la grandeur de Rome et sa gloire personnelle.

Roux géré par une collaboration romano-barbare

A partir des années 370-375, l'Empire romain doit trouver un système permettant de maintenir son autorité et son unité face aux nombreuses invasions qui le menacent. Il est décidé de conclure avec les tribus barbares des *foedus*, qui constituaient des traités garantissant certains territoires à des tribus barbares en échange, notamment, de leur participation à la défense militaire du territoire. Ce système ingénieux permet une véritable collaboration romano-barbare. Sur base d'un tel traité, l'actuel territoire de Jumet, désormais baptisé *Gimiacum*, est attribué par les Romains aux Tongres, une tribu germanique, jusqu'à la fin de l'Empire.

Roux sous la domination franque

A la suite de la chute de l'Empire romain d'Occident, Roux est intégré dans le système d'administration franque basée sur la division du territoire en circonscriptions appelées *pagus*. Dès le VII^{ème} siècle, *Gimiacum* (qui englobe les actuelles villes de Jumet, Heigne et Roux) est compris dans le *comitatus Darnuensis*, subdivision du *pagus* de *Lomacensis*, une des quatre subdivisions du diocèse de Liège.

Roux, possession de l'abbaye de Lobbes...

Cette abbaye bénédictine est fondée au VII^{ème} siècle par Landelin et Ursmer. L'abbé Ursmer reçoit Roux en donation de la part du Maire du Palais Pépin Landen, en récompense de ses services. Entre 700 et 800, l'abbaye réalise le défrichement du territoire de Roux, sans doute pour faire face à la surpopulation du territoire. Un défrichement est une intervention qui induit un changement d'affectation du sol forestier, ceci de manière définitive ou temporaire. A partir de cette époque, Roux devient une seigneurie dépendante du seigneur-abbé de Lobbes.